Zeitschrift: Générations

Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif

Band: - (2018)

Heft: 106

Rubrik: La Suisse en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SUISSE EN BREF

Argent Maintien du délai pour échanger les billets de banque

On ne change pas. Le délai de 20 ans pour l'échange des anciens billets de banque devrait être maintenu, à l'avenir. La Commission du Conseil des Etats ne suit pas le Conseil fédéral qui voulait supprimer cette limite temporelle. Pour mémoire, lorsque la Banque nationale suisse émet de nouveaux billets, elle procède au rappel des anciens. Six mois plus tard, ces coupures ne sont plus considérées comme des moyens de paiement ayant cours légal. Mais elles peuvent toujours être échangées auprès de la BNS.

AVS Une augmentation de 10 fr. par mois

C'est mieux que rien, mais pas sûr que les retraités sautent de joie. Alors que les rentes n'avaient pas été revues depuis 2015, le Conseil fédéral a décidé de les augmenter en 2019. Les pensions les plus basses passeront ainsi de 1175 fr. à 1185 fr. Quant à la rente maximale, elle s'élèvera à 2370 fr., contre 2350 fr. précédemment. Des adaptations sont également apportées dans le domaine des prestations complémentaires. Les personnes seules toucheront 19450 fr. par année, soit 160 fr. de plus qu'actuellement; les prestations pour les couples sont majorées de 240 fr. (à 29175 fr.).

Le dessin de Micaël



Restoroutes La fin de la prohibition?

Voici une décision qui va faire des vagues. Le Conseil fédéral soutient une motion parlementaire visant à réintroduire l'alcool dans les restoroutes. Lequel était, en effet, interdit de vente depuis 1964! De son côté, le Bureau de prévention des accidents s'étonne et se dit déjà opposé à une telle mesure, arguant qu'un sondage réalisé par ses soins indique que 82% des Suisses soutiennent l'interdiction de cette vente. A noter encore qu'aucun pays limitrophe n'a instauré une telle interdiction.

Fromage Le champion suisse est vaudois

Roulement de tambours... Le Swiss Cheese Awards a désigné le meilleur fromage suisse 2018. Il s'agit du Gruyère d'alpage AOP de la Fromagerie Alpage La Bassine à Saint-George (VD). La compétition était vive, compte tenu de la participation. Fabriqué par Maurice et Germain Treboux, le vainqueur s'est en effet imposé face à 965 concurrents lors de cette 11° édition qui s'est déroulée à Lucerne.